

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31893**

### Intitulé

Vitrailliste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
La Maison du Vitrail	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

224v verrerie d art, cristallerie d art, céramique d art, vitrail..

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le vitrailliste est un artisan d'art, qui travaille le verre à froid afin de réaliser ou restaurer des vitraux. Il intervient soit dans le cadre de restaurations soit pour réaliser ses propres créations sur commandes de ses clients. Des connaissances approfondies en histoire des arts, en religion et représentations bibliques, tant sur les formes que sur les couleurs employées, font partie des connaissances indispensables. Le vitrailliste opère souvent seul, en hauteur et en extérieur lorsqu'il restaure des vitraux anciens avec l'obligation d'assurer sa propre sécurité. Outre des savoir-faire indispensables en dessin et dans l'art d'harmoniser les couleurs, le métier exige minutie, patience et précision. Il dessine des maquettes qui lui serviront de modèles pour découper le verre, travaille la matière, la peint si nécessaire, créant ainsi une sorte de puzzle qui formera une image translucide et colorée. Enfin, il assemble les éléments créés avec des baguettes de plomb lors du sertissage avant de réaliser la pose des vitraux.

#### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Ses activités principales sont les suivantes :

- Il (elle) assure la gestion et le développement de son activité d'artisan vitrailliste
- Il (elle) assure la promotion de son activité professionnelle de vitrailliste, recherche les projets, prospecte les clients éventuels
- Il (elle) réalise des devis pour des réalisations et des restaurations de vitraux
- Il (elle) rédige des réponses à des appels d'offres et à des marchés publics
- Il (elle) réalise des esquisses de projets, propose des créations, des dessins en vue de réaliser des vitraux
- Il (elle) utilise les différents outils et techniques pour réaliser des découpes de verres en vue d'assembler des vitraux
- Il (elle) réalise des restaurations de vitraux anciens, du démontage au remontage en respectant les techniques d'origines

#### Les titulaires de la certification sont capables de :

- Réaliser et présenter un projet de création d'une activité d'artisan vitrailliste
- Structurer une activité professionnelle en fonction de potentiels de marchés et d'activités
- Mettre en avant et valoriser ses réalisations pour illustrer ses savoirs faire
- Répondre à des appels d'offres et rédiger des réponses à des marchés publics en respectant les réglementations qui les régissent
- Estimer des charges de travail liées à des missions et établir des devis
- Réaliser des pièces originales pour des clients et créer des vitraux originaux
- Sélectionner les matériaux, les techniques, les coloris, les techniques adaptées à des créations
- Réaliser des restaurations de vitraux anciens en respectant les techniques originales de création
- Assurer les opérations de pose de vitraux réalisés ou restaurés

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le vitrailliste exerce son activité dans les ateliers de toutes tailles dans les secteurs suivants

#### ARTISANAT DES METIERS D'ART

##### VITRAILLISTE

##### MAÎTRE VERRIER DECORATEUR

Le vitrailliste exerce sous le statut d'indépendant ou de salarié

Il (elle) devra

- Assurer la gestion et le développement de son activité d'artisan vitrailliste
- Assurer la promotion de son activité professionnelle de vitrailliste, rechercher les projets, prospecter les clients éventuels
- Réaliser des devis pour des réalisations et des restaurations de vitraux
- Rédiger des réponses à des appels d'offres et à des marchés publics
- Réaliser des esquisses de projets, proposer des créations, des dessins en vue de réaliser des vitraux
- Utiliser les différents outils et techniques pour réaliser des découpes de verres en vue d'assembler des vitraux
- Réaliser des restaurations de vitraux anciens, du démontage au remontage en respectant les techniques d'origine.

Vitrailliste - Vitrailliste professionnel

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

**B1602** : Réalisation d'objets artistiques et fonctionnels en verre

**B1302** : Décoration d'objets d'art et artisanaux

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification peut être globale ou partielle (par bloc de compétences décrit ci-dessous).

Pour obtenir la totalité de la certification, le candidat doit se voir valider par le jury de délivrance globale du titre, l'ensemble des blocs de compétences. Aucun bloc de compétences n'est optionnel.

En cas de validation partielle par le jury de VAE, le candidat peut obtenir les compétences qui lui manquent en acquérant un bloc de compétences.

Chaque bloc de compétence est certifié. Il donne lieu à une évaluation et une validation. L'intitulé de la certification délivrée pour un bloc correspond à l'intitulé du bloc.

- Mise en situation : Présentation d'un projet d'implantation d'une activité professionnelle de vitrailliste
- Mise en situation : Rédaction d'une réponse à un appel d'offre ou à un marché public
- Mise en situation : Présentation d'une réalisation d'un vitrail original
- Rapport d'expérience professionnelle

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31893 - Développer et gérer une activité d'artisan vitrailliste</p>	<p><b>Compétences évaluées</b></p> <p>Etablir un plan d'installation et de développement d'une activité,</p> <p>Etablir une prévisionnel d'activité et un budget prévisionnel,</p> <p>Réaliser des supports de communication,</p> <p>Concevoir un site Internet,</p> <p>Programmer des actions de communication digitale</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Mise en situation : Présentation d'un projet d'implantation d'une activité professionnelle de vitrailliste</p> <p><b>Modalité de certification :</b></p> <p>Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétence ;</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31893 - Structurer des réponses à des appels d'offres, présenter des projets et réaliser des devis de réalisations de vitraux</p>	<p><b>Compétences évaluées</b></p> <p>Analyser des contenus d'appels d'offres et/ou de marchés publics,</p> <p>Identifier des types de réponses attendues,</p> <p>Analyser des caractéristiques de projets,</p> <p>Estimer des charges de travail,</p> <p>Etablir des devis de réalisation de projets de création et/ou de restauration de vitraux</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Mise en situation : Rédaction d'une réponse à un appel d'offre ou à un marché public</p> <p><b>Modalités de certification</b></p> <p>Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétence ;</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31893 - Créer, réaliser et assurer la pose de vitraux originaux</p>	<p><b>Compétences évaluées</b></p> <p>Définir un projet de création d'un vitrail original,</p> <p>Sélectionner des matériaux et des types de verres,</p> <p>Sélectionner des coloris,</p> <p>Dessiner des calques et réaliser des tracés,</p> <p>Réaliser des découpes de verres, sertir des éléments,</p> <p>Assembler des pièces pour réaliser un vitrail</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Mise en situation : Présentation d'une réalisation d'un vitrail original</p> <p><b>Modalités de certification</b></p> <p>Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétence</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31893 - Restaurer des vitraux d'art et des vitraux anciens	<p><b>Compétences évaluées</b></p> <p>Analyser l'état de conservation d'un vitrail,            Identifier des besoins de rénovation,            Déposer et démonter des vitraux anciens,            Restaurer ou reproduire des éléments,            Sertir des éléments en respectant les techniques d'origine.</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Rapport d'expérience professionnelle</p> <p><b>Modalités de certification</b></p> <p>Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétence ;</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury (membres du collège employeur et membres du collège employé) + le Directeur de La Maison du Vitrail;
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury (membres du collège employeur et membres du collège employé) + le Directeur de La Maison du Vitrail;
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury (membres du collège employeur et membres du collège employé) + le Directeur de La Maison du Vitrail;

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des

certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Vitrailliste» avec effet au 27 juin 2014, jusqu'au 18 décembre 2023.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

LA MAISON DU VITRAIL

**Lieu(x) de certification :**

La Maison du Vitrail : Île-de-France - Paris ( 75) [75015]

LA MAISON DU VITRAIL

69, RUE DESNOUETTES

75015 PARIS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

LA MAISON DU VITRAIL

69, RUE DESNOUETTES

75015 PARIS

**Historique de la certification :**